

Bujaleuf le 16/07/2015

Mesdames, Messieurs les Maires

Communes du Pays Monts et Barrages

Madame, Monsieur le Maire,

Le CA du RIS a pris la décision d'arrêter la participation du R.I.S. aux permanences d'accueil pour l'aide aux démarches administratives réalisées à Saint-Léonard en partenariat avec le Foyer Rural (En effet le nombre de personnes accueillies pour des questions autour de l'emploi ne justifie pas le maintien de cette participation) ainsi que les activités de la plateforme de services de proximité.

Cette orientation a été validée par l'AG du 30 mars 2015.

Cela se traduit par l'arrêt des mises en relation. Il n'y aura plus d'accueil des personnes en recherche d'heures de travail et plus de transmission de coordonnées des salariés à partir de fin juillet 2015.

Le travail autour de l'emploi de proximité s'exercera exclusivement au bénéfice des salariés en contrat d'insertion avec le RIS. En effet dans ce cas, les mises en relation peuvent favoriser l'insertion professionnelle; elles font parties, à part entière, des objectifs des contrats. Dans ce cadre, la possibilité de rendez-vous dans les 3 chefs-lieux de canton sera maintenue afin de limiter les déplacements pour les salariés.

Concernant les particuliers employeurs, une information et une orientation vers des services mandataires et prestataires sera maintenue jusqu'au 31 décembre à l'accueil du RIS les lundi, mardi, jeudi et vendredi matins de 9h à 12h et les mardi et jeudi AM de 14h à 16h30 au 05 55 56 38 27.

Nous vous remercions de bien vouloir modifier les informations sur vos sites internet et dans votre communication communale.

Restant à votre disposition pour des renseignements complémentaires,
Veuillez recevoir, Madame, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.

Hervé VALADAS
Président

